



**République Algérienne Démocratique et  
Populaire**



**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**

**Centre Universitaire Belhadj Bouchaib – Ain Témouchent**

**Institut des Lettres et des Langue Françaises**

**Département de Français**

**Spécialité : didactique**

# **Mémoire**

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

**Intitulé :**

**La traduction et le recours à l'arabe dans  
l'apprentissage du FLE dans une séance de  
compréhension de l'oral, cas des apprenants  
du secondaire dans un milieu rural (Oulhaça).**

**Présenté par**

**BENCHAIB Amina.**

**Membre du jury**

**-Président :M.Mansour Med Seghir, MAA , CUBBAT.**

**-Examineur :M.Djillali Benekrouf Blaha ,MAA , CUBBAT.**

**- Rapporteur : M.Belkadi Mokhtar,MAA CUBBAT.**

**Année Universitaire : 2018/2019**

## **Dédicace**

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents, à ma très chère maman, les mots ne suffiront jamais pour les remercier de m'avoir encouragée avec insistance et qui m'ont aidée du mieux qu'ils pouvaient à poursuivre mes études.

À mes trois frères Toufik, Mehdi et Fouad, vous êtes une source intarissable d'amour, d'endurance et de volonté d'où je puise mes réserves quotidiennes, à mon petit bébé d'amour Samah .

Un grand merci à monsieur Mohamed Gacemi pour son accompagnement et son aide précieuse.

À toutes les personnes qui m'aiment et à tous les gens qui me connaissent de près ou de loin et qui ont souhaité ma réussite.

**BENCHAIB Amina**

## **Remerciements**

Je tiens tout d'abord à remercier Allah Le tout puissant qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu je tiens à remercier notre encadreur : M. Belkadi pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Enfin ,je remercie mes chers collègues de travail pour leurs contributions dans ce travail de recherche.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail de recherche en acceptant d'examiner mon travail et de l'enrichir par leurs propositions.

## Sommaire

Introduction générale.....	08
<b>Chapitre1:«L'apport de l'oral dans une classe de FLE».....</b>	<b>09</b>
Introduction.....	10
1.1 La communication orale (la présentation de la séance ).....	10
.1.2 La compréhension orale : .....	11
1.3 Les phases d'une séance de compréhension orale :.....	11
1.4 Les difficultés des élèves en compréhension de l'oral : .....	13
<b>Chapitre2:« Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue maternelle dans une classe de FLE ».....</b>	<b>16</b>
Introduction.....	18
2.1 La traduction entre convergent et divergent dans l'apprentissage du FLE : .....	18
2.2 La traduction et la langue maternelle au service de l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère :.....	20
2.3 Les Interférences : .....	22
<b>Chapitre 3:« La présentation du corpus et les résultats de l'enquête ». .....</b>	<b>26</b>
3.1 Le croisement des techniques d'enquête : .....	27
3.2 L'enquête par observation participante:.....	28
3.3 La description du terrain et de l'échantillon :.....	27
3.4 L'enquête par entretiens semi-directifs : .....	28
3.5 La réalisation des entretiens : .....	29
3.6 L'enquête par exploitation du sondage.....	30
3.7 Les problèmes rencontrés lors du déroulement de l'enquête.....	31
3.8 L'analyse et l'interprétation des résultats :.....	31
Synthèse :.....	44
Conclusion générale : .....	46
Bibliographie	
Annexes	

# **Introduction générale**

## **Introduction générale :**

Nos apprenants, en matière d'enseignement/apprentissage du FLE en contexte algérien, rencontrent des difficultés pour produire des séquences orales structurées et normées les incitant à transgresser la langue en question.

Le recours à l'arabe devient inévitable en classe de FLE parce qu'il est lié au niveau des élèves surtout dans le milieu rural et les zones reculées de l'Algérie où le français n'est quasiment pas parlé. L'enseignant se doit alors forcer d'utiliser la traduction en recourant à la langue maternelle pour atteindre les objectifs d'enseignement fixés au début de chaque séance et suivre sa progression annuelle liée au programme officiel.

Mais lorsqu'on parle de l'utilisation de la langue arabe pendant le cours de français, beaucoup d'avis s'affrontent et l'apprenant se retrouve dans une situation problématique à suivre les consignes d'une séance de FLE.

Dans ce travail, le français comme langue étrangère et l'arabe comme langue maternelle et ou nationale s'entrecroisent dans l'esprit de l'apprenant en lui soumettant un code alterné où le passage de L1 à L2 marque cette traduction dont l'apprenant fait recours. Nous allons aborder le sujet du rôle de la traduction en classe de FLE pour répondre aux questions suivantes : Est-ce que la traduction peut jouer un rôle pour une éventuelle remédiation dans une séance de FLE pour aider les apprenants qui accusent des carences en matière de langue?

Peut-on parler d'avantages de cette traduction lorsque les apprenants ont recours à l'arabe comme facilitateur dans l'apprentissage du FLE dans une séance d'oral?

Pour répondre aux questions, nous supposons que la traduction a un rôle efficace chez les apprenants pour progresser dans leurs compétences et elle peut

faciliter le processus de l'enseignement/ apprentissage en classe de FLE en séance de l'oral.

Les objectifs de notre travail de recherche sont d'étudier le rôle de la langue maternelle dans le processus enseignement/apprentissage en classe de FLE pour savoir la réalité du recours à la traduction, encourager les apprenants à mettre en valeur leurs connaissances par la traduction dans un cours d'oral.

L'enquête de terrain sera menée dans deux lycées concernant des apprenants de la 1<sup>ère</sup> année et la 2<sup>ème</sup> année secondaire dans un milieu rural à (Oulhaça).

Pour répondre aux questions de recherche, nous organiserons des séances pour observer ces apprenants.

Ces séances auront pour objectif d'observer le rôle de la traduction pédagogique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

De ce fait le recours à l'enquête est l'un des moyens les plus appropriés pour répondre aux questionnements liés à notre problématique. Nous allons préparer des questionnaires et des entretiens avec les professeurs ainsi qu'avec les apprenants pour pouvoir vérifier nos hypothèses de recherche.

**Premier chapitre :**

**« L'apport de l'oral dans  
l'apprentissage dans une  
classe de FLE »**

*« La compétence et la réception de l'oral et la plus difficile à acquérir et  
pourtant la plus indispensable »*

*Louis Porcher*



**Introduction :**

L'écrit occupe une place primordiale et très privilégiée dans l'apprentissage des langues étrangères car en effet il permet de vérifier la transmission du savoir sur lequel l'enseignant va juger la réussite ou l'échec de son élève. Néanmoins l'expression orale en classe est indispensable dans la construction du savoir. C'est une activité qui permet aux enseignants de vérifier et d'évaluer la compréhension des élèves à travers la participation et le débat.

La place de l'oral dans les méthodes et les approches didactiques/pédagogiques précédentes a été remarquablement marginalisée au service de l'écrit. Ce n'est qu'à l'apparition de l'approche communicative que l'oral a été reconnu comme compétence à part entière dissocié de l'écrit. Cette prise de conscience de l'importance de l'oral a continué de s'élargir avec les méthodes actives et l'approche par compétence.

Le système éducatif algérien a eu sa part qui a touché le secteur de l'enseignement des langues étrangères dans le monde entier. Malgré la réforme en Algérie qui a promu la place de la langue française comme étant une langue seconde, les chercheurs et les didacticiens ont souvent reproché le niveau et le degré de la maîtrise de cette langue par les apprenants issus des nouveaux programmes, surtout au niveau de l'oral.

Enseigner une langue seconde ou étrangère signifie la nécessité de développer chez l'apprenant, l'habileté à communiquer. « *Suivant notre conception, une langue est d'abord et avant tout une habileté servant à communiquer des messages authentiques* » Claude Germain.<sup>1</sup> Mais cet enseignement doit être bien élaboré afin d'avoir des apprenants qui communiquent correctement dans la langue française. Cependant, nous rencontrons beaucoup d'élèves du niveau secondaire qui ont de grandes difficultés à communiquer en français à l'oral après tant d'années d'apprentissage dans cette langue.

---

<sup>1</sup> « Place et le rôle de l'oral dans l'enseignement / apprentissage d'une L2 » Claude Germain, Tema p7.

## **1.1 La communication orale (présentation de la séance de l'oral).**

L'oral est une langue à part entière, on ne peut la considérer comme une simple réalisation d'une langue écrite expurgé de toutes scories. Longtemps la langue orale était enseignée corrigée et redressée par référence à la langue écrite.

Actuellement la tendance est à l'apprentissage distinct du parlé et de l'écrit selon J.P CUQ :

*« les approches communicatives, visant le développement des compétences de communication ont achevé le processus, en faisant de l'oral un objectif à part entière : de nouvelles techniques, jeux de rôle et cadres de stimulation globales ( 2003 :1830).*

Dans l'approche communicative, enseigner l'oral implique impérativement que l'on place aussi les personnes en fonction, en situation de communication orale réelle ou simulée. Ce module prendra en charge la communication orale sous un double aspect « **Compréhension et production orale.** »

L'expression orale est l'un des aspects de la communication, C'est aussi :

*« [...] savoir et pouvoir prendre la parole ? Ou encore :*

*- dire et se dire*

*- comment le dire ? pourquoi le dire ? » (BIZOUARD, 2006 : 5).*

Dans le cadre d'un enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, la compétence de communication orale que l'on voudra faire acquérir à l'apprenant. C'est de l'amener à s'exprimer dans diverses situations où la langue sera l'instrument de communication par excellence et un outil d'interactions sociales. *« Enseigner signifie en didactique des langues : doter l'apprenant d'une compétence langagière, notion qui réunit compétence linguistiques et compétences*

*communicatives* »<sup>2</sup> J.M Robert. L'étude de la compétence de communication orale permettra de faire ressortir les différences entre l'oral et l'écrit et dégager les spécificités de la langue orale telle qu'on la parle en France, dans la rue entre amis, à la radio, à la télé. Cette prise de conscience ne saurait se faire sans l'introduction et l'utilisation de ce qu'on appelle « documents authentiques ».

## **1.2 La compréhension orale :**

C'est la première étape d'apprentissage « *La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs qui permet à l'apprenant d'accéder au sens qu'il écoute* »<sup>3</sup> CUQ J-P. Il s'agit d'un processus de deux parties (entendre et décoder). Le décodage des sons et la compréhension du message.

C'est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute et la compréhension des énoncés à l'oral .Elle implique que les apprenants soient capables de comprendre ce que l'enseignant et les autres apprenants disent en classe.

L'objectif premier d'une séance orale c'est de développer chez l'apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) mais il devra tout d'abord bien écouter : l'écoute sert à bien s'exprimer et à mémoriser.

Une séance orale peut inclure : lire un texte écrit à haute voix ,de faire un exposé en suivant des notes ou commenter des données visuelles (dessins tableaux),de jouer un rôle qui a été répété, de parler spontanément, de chanter ect).

## **1.3 Les phases d'une séance de compréhension orale :**

### **1.3.1 La pré-écoute :**

Cette étape va préparer à la compréhension du message, à l'éveil de la curiosité de l'élève et sa motivation. Ce sont des activités d'anticipation à partir des remue-méninges, des images, d'un mot, un bruit qui auront un rapport au contenu

---

<sup>2</sup>« *sensibilisation au public asiatique, l'exemple chinois* » Jean- Michel Robert ;dans Ela .Etude de linguistique appliquée 2002/20( n 126).

<sup>3</sup> Cuq Jean-Pierre, *op.cit* P49.

du document sonore. Dans cette étape l'élève n'a pas accès au document sonore ni aux questions ; c'est le moment pour effectuer des hypothèses.

### **1.3.2 L'écoute :**

Les élèves ont accès au document sonore. L'enseignant propose deux écoutes pour répondre au questionnaire et une troisième pour la vérification. *« L'apprenant sera progressivement capable de repérer des informations de les hiérarchiser, et de prendre des notes c'est-à-dire elle rend l'apprenant de plus en plus autonome de son apprentissage »*<sup>4</sup>. Dans cette phase l'apprenant devra prendre note, et devra analyser ce qu'il entend.

L'écoute a deux parties (**la compréhension globale et la compréhension détaillée**).

#### **1.3.2.1 La compréhension globale :**

L'enseignant propose des questions générales (à l'écrit ou à l'oral) sur le contenu du document. Par exemple (Qui parle ? Combien de personnes ? Est-ce que sont des hommes ou des femmes ? Où sont-ils ?).

#### **1.3.2.2 La compréhension détaillée :**

C'est l'étape de la compréhension en détail ou l'élève doit repérer certaines informations importantes.

L'enseignant propose :

### **1.3.3 La post-écoute (autrement dit expression orale) :**

A la fin de cette séance l'apprenant sera capable de produire oralement un produit à l'aide d'un répertoire très limité de mots mémorisés se faire comprendre avec quelques efforts par son enseignant (locuteur habitué aux débutants). C'est l'étape de possibles exploitations postérieures de ce que vient d'être écouté, les

---

<sup>4</sup> (www.edufle.net enseignement -de-là compréhension 2012).

argumentations et discussions à propos du thème (selon le niveau des élèves) Ceci peut aboutir à une production orale ou écrite par la suite.

Enfin, une évaluation formative permettra à l'enseignant d'ajuster sa démarche en fonction des progrès et des difficultés observées chez l'élève.

#### **1.4 Les difficultés des élèves en compréhension de l'oral :**

Les difficultés et les obstacles qui empêchent l'apprenant de s'exprimer oralement sont multiples. Ce manque est à cause de plusieurs facteurs tels que les obstacles psychologiques, didactiques et familiaux.

##### **1.4.1 Les difficultés d'ordre phonétique ou phonologique:**

L'apprenant éprouve des difficultés au niveau de l'articulation des phonèmes et ne parvient pas à produire des énoncés dans la langue étrangère sans les accents et les intonations de sa langue maternelle (prosodique et phonatoire). Cela est dû au passage entre les cribles phonétiques et phonologiques des deux systèmes linguistiques (phénomène d'interférence entre l'arabe et le français).

##### **1.4.2 Les difficultés d'ordre prosodique:**

Les apprenants n'arrivent pas à gérer les faits prosodiques (rythme, intonation, accent,...) qui déclenchent parfois un détournement de sens.

##### **1.4.3 Les difficultés d'ordre syntaxique :**

Ils confondent entre la structure de la phrase de leur langue maternelle et celle de la langue française. De cette confusion structurelle s'expliquent les phrases incohérentes produites par les apprenants (non-obéissantes aux normes de la cohérence syntaxique et de la cohésion sémantique).

##### **1.4.4 Les difficultés d'ordre lexical et sémantique :**

L'apprenant ne possède pas assez de savoir linguistique pour s'adapter aux différentes situations (manque de bagage linguistique) influe le choix des mots adéquats pour la traduction du message voulu par l'absence des automatismes

d'identification et de segmentation dans son processus de mémorisation. IL s'appuie principalement que sur des reflexes relatifs à sa langue maternelle. De là en découle le phénomène de calque relatif à l'absence même du bain sonore ainsi que le lexique.

#### **1.4.5 Les difficultés d'ordre énonciatif et communicatif :**

L'apprenant n'arrive pas à s'inscrire et à s'adapter aux différentes situations de communication ; l'empêchant d'interagir ou de prendre la parole au moment voulu, et cela est dû au non maîtrise des mécanismes d'interaction.

**Conclusion :**

Ne négligeons pas la dimension humaine dans l'apprentissage et la relation élève-enseignant importante au même titre que la relation élève-savoir.

« *On ne peut enseigner à autrui. On ne peut que l'aider à découvrir lui-même* »<sup>5</sup>. Galilée .Développer l'empathie, intégrer la synergie affective-cognitive semble incontournable pour l'enseignant soucieux de réussir dans le cadre de la compréhension orale.

Privilégier des supports sonores ludiques ou proches de l'intérêt du public concerné (les chants, comptines, chansons, vidéo-clip, dessins animés, reportages sur les chanteurs ou acteurs, etc.), instaurer un climat de confiance et de concentration propice ne pourront que faciliter la tâche de l'enseignant qui saura y inclure la dimension intellectuelle et cognitive enrichissante indispensable.

Devant ces difficultés recensées ci haut et devant un public en détresse l'enseignant fera face à de multitude de remédiation lors de son enseignement de l'oral.

Le recours à la langue maternelle pour aider l'élève dans la séance de l'oral ,l'encourager à prendre la parole, à réussir la situation de communication et lui procurer le confort dans une langue qu'il maîtrise parfaitement ; est l'une des solutions que l'enseignant entreprend le plus souvent dans son cours mais est –elle vraiment efficace ?

C'est une question qui suscitera un vif débat dans le chapitre suivant.

---

<sup>5</sup> « Citation Rien, Autrui et Lui » ( Galilée –phrase n 19688) – citation célèbre.

## **Deuxième chapitre**

**« Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue maternelle dans une classe de FLE ».**



## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

### **Introduction :**

La traduction est une opération entre deux ou plusieurs langues. C'est le voyage entre les langues, une langue de départ et une langue d'arrivée.

Dans les méthodologies d'enseignement du XIXème et du début du XXème siècle la traduction avait un rôle très important en classe de langue étrangère, mais il ne faut pas nier que l'apprentissage des langues entretient des relations ambiguës avec la traduction. Dans ce chapitre nous n'allons pas s'attarder à distinguer la traduction pédagogique, dite aussi (la traduction didactique) et la pédagogie de la traduction. Ce qui nous intéresse pour notre travail de recherche c'est l'importance de la traduction pédagogique en classe de langue et principalement en séance de l'oral.

Pour Ortega Arjonilla et Echeverria « *traduction pédagogique est une traduction métalinguistique qui sert à l'enseignant d'une autre langue étrangère à atteindre d'autre objectif., elle permet d'augmenter la compétence linguistique des élèves à condition qu'elle ne soit pas le seul moyen d'enseignement de langue cible* ». <sup>6</sup> La traduction ici, ne signifie pas que l'enseignant explique et traduit tous les détails, mais on l'utilise comme un moyen pour aider l'apprenant qui n'a pas suffisamment de bagage linguistique dans la langue cible et qui s'isole dans la séance de l'oral et ne voulant ni réagir ni interagir ce qui laisse l'enseignant dans une situation embarrassante obligé à faire recours à la langue maternelle pour le confort de l'élève et la réussite de la séance .

---

<sup>6</sup> « Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité » LEA/LANSAD convergence et divergence 2008.

## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

### **2.1 La traduction entre convergent et divergent dans l'apprentissage du FLE :**

Elle est généralement utilisée dans les classes de langue afin d'aider les apprenants de la langue en question dans leur apprentissage. Elle permet de contrôler la langue apprise en didactique. Le thème (de la langue maternelle vers la langue étrangère) et la version (de la langue étrangère vers la langue maternelle) sont des exercices utilisés traditionnellement dans les classes de langue.

Ainsi, la référence à la langue maternelle, pour la traduction pédagogique est indispensable, tout au moins souhaitable, dans la mesure où la finalité est essentiellement didactique. Elle joue un rôle primordial dans une classe de langue afin d'avoir accès au sens

Outil pédagogique qui permet à l'enseignement d'apporter un savoir et aussi d'avoir un retour d'information sur son enseignement. « *C'est un moyen de réajuster le cours et d'aider les élèves les plus faibles* » car elle « *est une bouée de sauvetage pour les élèves en difficultés, et sécurise les élèves moyens* »<sup>7</sup>(Lavault, 1998 :120). La traduction pédagogique orale et collective permet de vérifier la compréhension des apprenants.

Les motivations qui sont à la base du rejet de la traduction de la part de nombreux inspecteurs et enseignants, peuvent être mises en corrélation avec certaines études fondamentales sur l'apprentissage, qui ont été déterminantes pour le destin de la traduction.

L'un des arguments les plus fréquemment indiqué par les enseignants est l'inévitable recours à la traduction à l'intérieur de la classe qui empêche le développement d'une communication réelle et efficace en langue étrangère , et ce surtout dans un contexte de classe où l'enseignant, ne disposant d'un horaire limité,

---

<sup>7</sup>Lavault. E « *Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction* ».In : Capelle M-J.p53

## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

devrait au contraire tenter de multiplier les occasions d'exposition de ses étudiants à la langue étrangère.

L'autre argument en faveur de la renonciation à la traduction est le manque d'authenticité qui se crée quand un apprenant finit par interagir uniquement en recourant continuellement à sa langue maternelle. Une telle interaction permanente crée un contexte d'usage de la langue qui, n'est pas communicatif et frêne l'apprentissage du développement de la langue étrangère.

Le raisonnement de la méthodologie audio-orale sur l'apprentissage d'une langue étrangère ne fait pas une place à la langue maternelle, puisqu'il est appelé à utiliser dialogue exercices en langue étrangère ceci est introduit selon un schéma raisonnable, il insiste en premier sur les structures les plus utilisées dans la langue cible ou celle qui ne laisse pas la chance à la résurgence des interférences entre la langue maternelle et la langue cible.

Faut-il préciser que dans la méthodologie audio -orale la langue maternelle et la langue cible sont considérées comme des systèmes linguistiques différents susceptibles de s'interférer. Donc pour éviter ce chevauchement, la méthodologie audio-orale préfère une séparation nette entre les deux langues. En insistant sur l'emploi et les structures de base de la langue étrangère. Où cette dernière considère que l'accès au sens est possible grâce à la technologie de l'image aucune place donc et ce n'est pas la traduction puisque les images sont dressés comme un barrage entre la langue étrangère et la langue maternelle.

La traduction se trouve par conséquent, condamnée au rejet. Elle n'a point de place d'autant qu'elle est considérée comme favorisant le rapprochement entre la langue maternelle et la langue cible et donc responsable des interférences. « *A cause des interférences, transferts considérés comme négatifs et dont les erreurs sont des conséquences à éviter, la traduction et le recours à la langue connue ont été longtemps l'ennemi de la linguistique contrastive* ». (Lado, 1957).<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> « La linguistique contrastive et les interférences » par F. Debyser 1970.p52

## **Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»**

Si on peut traduire des notions, des mots, des idées, des faits et gestes culturels demeurent intraduisibles. La langue maternelle de l'élève ne pourrait rien à celui-ci lorsque l'on touche au culturel. Pire, elle peut l'induire en erreur.

Rien ne vaut donc l'usage de la langue étrangère en classe de langue étrangère. L'enseignement/ apprentissage ira lentement certes mais sûrement: l'élève fournira plus d'efforts en réception et en production et l'enseignant s'ingéniera à créer des ressources/ méthodes à même de transmettre les savoirs et d'encourager les savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre de l'élève: mimes, photos, images, dessins, audio, vidéo...

Ainsi, l'élève saura que la classe de langue étrangère est un temple dans lequel toute autre langue est prohibée tant que la classe est tenue. Cela ne peut que lui être bénéfique: il saura faire la part des choses et se comporter en conséquence.

### **2.2 La traduction et la langue maternelle au service de l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère :**

A la méfiance suscitée par la langue maternelle, la nouvelle approche constructiviste a substitué une réflexion sur le rôle positif de traduction dans le cadre d'une pédagogie des langues étrangères.

La langue maternelle n'est plus qu'auparavant, perçue comme l'obstacle principal sur la voie de l'apprentissage de la langue étrangère. Grâce aux travaux de psycholinguistes et aux réflexions de nombreux enseignants, il est admis que la langue maternelle est davantage un filtre ou un passage obligé qu'un obstacle ou un écran. Ce que nous cherchons à faire, c'est amener l'apprenant à appréhender la langue étrangère de la même façon qu'il appréhende sa propre langue et à l'utiliser de la même façon en tant qu'activité de communication. Cela étant, il semblerait raisonnable de faire appel à la connaissance que l'apprenant possède de la manière dont sa langue maternelle sert à des fins de communication. En d'autres termes, il semblerait raisonnable de recourir à la traduction.

## **Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»**

Les défenseurs des méthodologies condamnent la traduction oubliant que généralement l'accès de l'élève au sens se fait par le biais de sa langue maternelle , d'une façon indirecte et silencieuse par l'apprenant en lui même « *le rejet systématique de la langue maternelle oblige parfois à des pirouette inutiles surtout que l'élève traduit de toute façon dans sa tête sans qu'il puisse vérifier le degré d'exactitude de sa traduction* » (Germain , 1993 :131)<sup>9</sup>.l'enseignant à son tour corriger les contre sens qui peuvent être générer dans l'esprit de l'apprenant.

La traduction est donc ici une opération portant sur l'emploi de la langue et non seulement sur l'usage: ainsi elle vise à faire prendre conscience à l'apprenant de la valeur communicative de la langue qu'il étudie par référence explicite au fonctionnement de sa propre langue d'un point de vue communicatif.

Ceci engendre une réconciliation avec la traduction en salle de classe, aussi bien servir de point de comparaison entre les deux systèmes linguistiques.

A présent dans les méthodes, la traduction est revenue de nouveau dans sa place en classe de langue étrangère. Mais il y a toujours des professeurs qui sont contre de l'exploiter en classe de langue étrangère. Pour certains d'eux ils pensent que l'utilisation de la langue maternelle en classe de langue étrangère c'est un empêchement de découvrir la langue étrangère et sa culture. De la même manière ce recours n'est pas utile pour apprendre une langue étrangère à cause des « interférences ».

---

<sup>9</sup> « *Le recours à la traduction et son rôle dans l'enseignement /apprentissage du FLE à Bahrein* »IIM Marzouk 2013.p92

## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

### 2.3 Les interférences :

Selon Macky (1976) : « *L'interférence est l'utilisation d'élément appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou l'on écrit une autre* »<sup>10</sup> Les linguistes définissent cette notion par un ensemble de règles et des unités appartenant à une langue qui est utilisé dans une autre langue. Nous allons aborder quelques types d'interférences les plus récurrents commis par les apprenants durant la séance de l'oral.

#### 2.3.1 L''Interférence phonétique :

C'est le contact de deux codes chez le locuteur bilingue implique l'insertion d'une unité d'une langue dans une autre. Le phonème en tant que la plus petite unité constitutive du système de la langue constitue à son tour un lieu d'interférence. On parle d'interférence phonologique lorsqu'on arrive à identifier « [...] *un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques* » ((Dweik, 2000 : 225), cité par Hasanat, 2007 : 211-212).

L'apprenant remplace alors dans sa langue maternelle un son ou un phonème venant d'une langue étrangère. **Exemple** : (télifision) au lieu de (télévision) /Transcription en API :[telefizjo].

#### 2.3.2 L'nterférence sémantico-lexicale :

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours. Ce transfert interlingual se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue maternelle (arabe) fait intrusion dans la langue cible (français) .Donc l'apprenant pense en arabe et écrit en français.

. Il ne faut pas confondre l'interférence lexicale avec l'emprunt. Une distinction qui s'avère pertinente est que la première est un fait individuel et inconscient tandis que le deuxième est social.

---

<sup>10</sup> Macky 1976, « *bilinguisme et contact des langues* » . Edition KLINCKSIECH, Paris ,p73.

## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

**Exemple :** (la fille lit au lycée), l'apprenant a utilisé le verbe « lire » au lieu du verbe « étudier ».

Concernant (être et avoir) : **Exemple :** « Elle a Paris » au lieu de « elle est à Paris »/ « Vous triste » au lieu de « vous êtes triste »

**Exemple :** Utiliser le verbe « être » pour désigner l'âge « je suis 14 ans » au lieu de « j'ai 14 ans »

### **2.3.3 L'interférence morphosyntaxique :**

L'interférence syntaxique est le résultat d'une méconnaissance des règles de la langue cible. Tabouret-Keller affirme que dans le domaine de la grammaire « *l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes* » (2008 :10). Il s'agit donc de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de sa langue maternelle à la langue étrangère. Ce type d'interférence concerne le genre et le nombre ainsi que le nombre de modalité de dérivation et de composition.

**Exemple :** السبورة (mot féminin) en arabe qui désigne (un tableau) /L'apprenant écrit (une tableau).

## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE»

### **2.4 La traduction outil de rapprochement entre la langue arabe et la langue française :**

Les deux langues sont certes éloignées, généalogiquement, morphologiquement et culturellement, néanmoins nous pensons que la traduction à cette capacité de les rapprocher, en s'appuyant notamment sur la composante sémantique de l'énoncé traduit. Nous n'avons voulu par ce recours que mettre en pratique ce à quoi tendent depuis déjà quelques années les approches plurielles qui visent une « *Conception globale plutôt que cloisonnée de l'éducation langagière, mettant en œuvre, selon différentes modalités, plusieurs variétés linguistiques et culturelles.* »<sup>11</sup>(Candelier, 2009).

Recourir aux langues « déjà là » ( Perregaux) c'est ce à quoi appelle, entre autres ici, Depietro qui parle :

*"De valoriser toutes les langues ou du moins, toutes celles qui peuvent s'avérer pertinentes en contexte scolaire: la langue de scolarisation, les langues étrangères vivantes et classiques, les langues régionales, minoritaires et de la migration, voire les langues de spécialité, telles qu'elles sont utilisées, par exemple, dans les disciplines non linguistiques du curriculum.12 (Depietro, 2011)*

En passant de l'arabe au français, nous exploitons la richesse des expériences d'acquisition en (arabe algérien) et celle d'un premier apprentissage (arabe standard) en tant qu'appui sur lequel va reposer en quelque sorte l'apprentissage du français.

Nous avons entrepris de recourir à la traduction non comme fin mais comme moyen, c'est-à-dire comme outil d'une mise en contact de deux langues, l'arabe et le français, quête présente à l'esprit chez beaucoup d'enseignants mais qui paraît d'un point de vue « pratique » extrêmement ardue à mettre en œuvre. En traduisant

---

<sup>11</sup> « Pour une approche fonctionnelle de l'intégration des matières au primaire » *Revue des sciences de l'éducation* p 435.

<sup>12</sup> JEAN François « *Se construire avec la diversité des langues* ».



## Chapitre 2 : « Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue dans une classe de FLE »

en classe, nous dérogeons à deux règles installées depuis longtemps par la force des choses.

### **Conclusion :**

Nous levions un interdit et nous abattions une cloison qui séparait les deux langues jadis institutionnellement acceptées. Il est déplorable que dans beaucoup de cas, la séparation est une réalité qui persiste hélas toujours.

Souvent utilisée par les apprenants lorsqu'ils produisent à l'oral comme à l'écrit, elle s'invite dès que les apprenants n'arrivent plus à s'exprimer dans la langue cible, elle offre ainsi une médiation entre la langue en construction et la langue connue, leur permettant de dire ce qu'ils ne savent pas dire dans la langue qu'ils apprennent.

Mais pourquoi alors refuser officiellement la traduction et le recours à la langue maternelle comme instrument didactique, pour ensuite y recourir de façon peu structurée ?

A la méfiance suscitée par la langue maternelle, la nouvelle approche constructiviste a substitué une réflexion sur le rôle positif que pouvait jouer la traduction dans le cadre d'une pédagogie des langues étrangères, le recours à la langue maternelle n'est plus en effet aussi radicalement qu'auparavant perçu comme l'obstacle principal de l'apprentissage de la langue étrangère

Elle peut servir d'un point de comparaison entre les deux systèmes linguistiques cet usage comparatif de la traduction permet indéniablement d'attirer l'attention des élèves sur les convergences et les divergences linguistiques et sur la manière dont la langue maternelle peut être utilisée comme tremplin en vue d'apprendre la langue étrangère.

## **Troisième chapitre**

**« La présentation du corpus  
et les résultats de  
l'enquête ».**

### **3.1 Le croisement de techniques d'enquête :**

Sur le plan méthodologique, nous avons choisi la méthode dite de la triangulation. Cette technique a pour objectif de croiser les résultats de plusieurs enquêtes pour une meilleure validation scientifique de cette recherche. Cette technique est une stratégie de recherche au cours de laquelle le chercheur superpose et combine plusieurs techniques de recueil de données afin de compenser le biais inhérent à chacune d'entre elles. La stratégie permet également de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits. Le recours à la triangulation décrit aussi un état d'esprit du chercheur, lequel tente activement et consciemment de soutenir, de recouper, de corroborer les résultats de son étude. » (Savoie-Zajc, 2009 : 285-286).

### **3.2 L'enquête par observation participante :**

Tout d'abord nous sommes partis sur le terrain réaliser une observation participante dans les classes de français du secondaire au lycée. C'est la méthode fondamentale d'observation directe de toute recherche ethnographique, qualitative. J. Gumperz en fait un préalable à toute recherche sociolinguistique et éducative (Gumperz, 1989 : 112 et 162). Ce type d'enquête consiste à réaliser des observations en participant soi-même aux situations authentiques qui les produisent, en contextes spontanés, hors de toute situation explicite et formelle d'enquête.

### **3.3 La description du terrain et de l'échantillon :**

Nous avons réalisé des observations de classe entre le mois de Mars et Avril au niveau de deux lycées situés dans la commune de Souk El Tenine Oulhaça ( wilaya d'Ain Témouchent ) le premier est le lycée « **El hadj Bouziane Abdel Kader** » un établissement scolaire dans un milieu rurale dont les élèves se sont longtemps distingués avec un taux de réussite remarquable au niveau de la wilaya ;et le second lycée « **Bensnoussi Mohamed** » un établissement qui vient d'ouvrir ses portes cette année pour combler la surcharge des classes.

### **Chapitre3 : « La présentation du corpus et les résultats de l'enquête »**

Les classes observées sont : (1AS scientifique / 1AS lettre et langue /2as scientifique) chaque classe compte environ 28 élèves.

Les deux établissements se trouvent dans une région à vocation agricole compte tenu de l'environnement caractérisé par une dispersion des habitants, l'usage du français n'est pas très répandu.

Nombreux d'entre eux sont issus de familles où le français n'est pas parlé et où les élèves ont cependant contracté des termes et expressions complètement déformés. Ils sont issus d'un milieu social plus ou moins modeste et leur niveau de compétence en langue française est très hétérogène.

Notre observation de classe se déroulera durant la séance de compréhension /expression orale.

#### **3.4 L'enquête par entretiens semi-directifs :**

Ensuite, nous avons mené des entretiens semi directifs pour explorer le terrain. Les entretiens ont été menés auprès de 8 enseignant(e)s de français au lycée, dont 5 hommes et 3 femmes, tous titulaires, avec une expérience professionnelle s'étalant entre 3et 25ans.

Le but est de recueillir des discours de ces derniers sur la pratique de la traduction dans la séance de compréhension /expression orale .Par la même, nous n'avons pas manqué d'identifier les représentations qu'auraient ces derniers à l'égard de cette pratique .Nous avons voulu faire émerger leurs représentations concernant l'alternative d'utiliser l'arabe afin de faciliter la séance de la l'oral pour l'apprenant ,étant donnée la place centrale qu'occupe l'enseignant dans la relation didactique triangulaire qui le lie d'une part à l'apprenant et d'autre part aux savoirs enseignés, c'est donc surtout sur cet acteur crucial de la formation, expert des pratiques didactiques et accompagnateur de l'apprenant dans sa formation que nous avons focalisé l'attention

Le tableau indicatif suivant présente le profil des sujets enquêtés directement.

	Nombre d'année d'expérience	Nature du contrat professionnelle	Etablissement de travail	Diplôme	Discipline de formation
<b>P1N/M</b>	8 ans	Titulaire	Chikh El faudil El wartilani(Ain Témouchent)	Master en littérature française	
<b>P2C/D</b>	15 ans	Titulaire	Chikhfaudil el wartilani (AinTémouchent)	Licence en littérature française	
<b>P3H/D</b>	3 ans	Stagiaire	Yaiche Boudjamaa (Bechar)	Professeur d'enseignement secondaire (ENSET français)	Master en didactique
<b>P4M/S</b>	9ans	Titulaire	Hadj Bouziane Abdelkader (Oulhaça Témouchent)	Magister en langue française	
<b>P5D/A</b>	9ans	Titulaire	Chikh faudil El Wartilani	Licence en langues française	
<b>P6J/S</b>	7 ans	Titulaire	Hadj Bouziane Abdel kader	Licence en langue française	
<b>P7S/A</b>	25ans	Retraité	Hadj Bouziane Abdelkader (Oulhaça Témouchent)	Licence en langue française	
<b>PF/M</b>	8ans	Titulaire	Ben Snoussi Mohamed	Licence en traduction	

### 3.5 La réalisation des entretiens :

Les entretiens ont été réalisés à différents moments et à différents endroits. 14 enseignants ont été sollicités pour cette enquête cependant seul 8 enseignants ont répondu à notre demande d'entretien directe. Les autres enseignants ont soumis leurs

### **Chapitre3 : « La présentation du corpus et les résultats de l'enquête »**

réponses sur le questionnaire .Les entretiens directs ont été réalisés soit dans l'établissement de travail des enquêtés, soit au domicile de l'enquêté.

A travers notre questionnaire nous cherchons à déterminer :

-Si la traduction est une opportunité qui contribue positivement au passage vers la langue cible (français) par l'alternative de la langue maternelle (arabe) dans une séance d'oral ?

-Comment l'enseignant pourrait intervenir lors de la séance de l'oral à motiver l'apprenant par le billet de la langue arabe avec une micro alternance qui est pensée ?

#### **3.6 L'enquête par exploitation d'un sondage**

Enfin, nous avons exploité un sondage lancé sur un réseau social (**Facebook**) pour permettre à un grands nombre d'enseignants algériens de nous partager leurs expériences, leur avis concernant le phénomène de la traduction français/arabe dans une classe de FLE.

#### **3.7Les problèmes rencontrés lors du déroulement de l'enquête :**

Vu le programme intensif auxquelles elles avaient été soumis pour cause de grève et du manque de temps, le calendrier des observations a souvent été perturbé ce qui n'a pas été sans poser des problèmes dans le délai imparti à cette recherche.

Lors de nos observations au sein des classes les apprenants manifestent un peu de timidité à l'égard de notre présence cela les intimider pour prendre la parole et s'exprimer à l'oral.

La majorité des apprenants n'ont pas pu répondu à notre questionnaire même si ce dernier était bien formulé (majoritairement des questions à choix multiples de façon à ce que l'interrogé n'éprouve aucune difficulté à soumettre ses réponses.

### **3.8 L'Analyse et l'interprétation des résultats :**

#### **3.8.1 L'Analyse des observations de classe :**

Lors de nos observations au sein de la classe les apprenants manifestent un peu de timidité à l'égard de notre présence à l'arrière de la classe et cela les intimider pour prendre la parole et s'exprimer à l'oral.

L'enseignante a entamé la séance par un support audiovisuel qui a pour thème l'euthanasie.

Les apprenants paraissent un peu confus car ils n'ont pas compris que veut dire ce nouveau terme qui est l'euthanasie. Certain d'entre eux sortent les dictionnaires et chuchotent en donnant la traduction en Arabe "الرحيم الموت"

Après la diffusion de la vidéo l'enseignante a entamé une série de questions pour vérifier la compréhension des apprenants.

**La première question:** Qu'est-ce que l'euthanasie?

**Réponses des apprenants:** " *c'est la mort de l'homme*", " *il cause la mourir des personnes*."

L'enseignante corrige : « *L'euthanasie c'est causer la mort d'une personne* ».

**La deuxième question:** Pourquoi on tue la personne ?

**Réponses des apprenants:** " *parce que ils sont malades grave*".

L'enseignante corrige: " *Oui la personne elle est gravement malade et pour alléger sa souffrance on provoque sa mort* ».

**La troisième question:** Combien y a-t-il de types d'euthanasie?

**Réponses des apprenants:**« *il y a les trois types d'euthanasie: l'euthanasie actif/ l'euthanasie passif /la mort assistée* ».

**La quatrième question :** Quels sont les arguments des détracteurs de l'euthanasie ?

**Réponses des apprenants :** « l'euthanasie est comme un crime ».

« *c'est حرام l'euthanasie( ...) par notre islam* »

L'enseignante corrige « *l'euthanasie peut devenir une façon pour déguiser un meurtre , c'est un péché d'y mettre fin volontairement à la vie dans toutes les religions''.*

**La cinquième question :** Quel est l'argument des partisans d'euthanasie ?

**Réponses des apprenants :** « le malade est حرفي نفسه باش يموت -parce que la souffrance » « les gens dans le coma des années ..... »

L'enseignante corrige : « *le malade est libre d'en faire ce qu'il veut avec sa vie mourir ou continuer à vivre car c'est lui seul qui souffre ''.* « *Certains malades n'ont plus d'espoir pour vivre et se réveiller après plusieurs années dans le coma* »

Après avoir répondu au questionnaire, l'enseignante demande à ses élèves de faire un résumé oral, sur ce débat qui a pour thème l'euthanasie et de donner leur avis personnel sur ce sujet.

Lors de l'exposé oral les mots leurs échappent, des moments de silence règne au sein de la classe et pour sortir de cet embarras. Ils recourent instinctivement à leur langue maternelle ou à la langue classique. Ils demandent parfois à l'enseignante de leurs traduire les mots qu'ils citent en arabe.

### **Commentaire :**

Lors de notre observation de classe, nous avons constaté que le niveau des élèves est assez modeste si nous pouvions dire médiocre dans certaines classes surtout ceux du 2ème année scientifique, la compréhension du support est si difficile, après plusieurs diffusions ils n'arrivent pas à saisir la thématique de la séance de l'oral ni à répondre au questionnaire de la compréhension..

En résumé, lors des cours qu'on a pu assister, les élèves ont des difficultés dans la compréhension des cours du FLE. Affirmation conforme à l'évaluation des



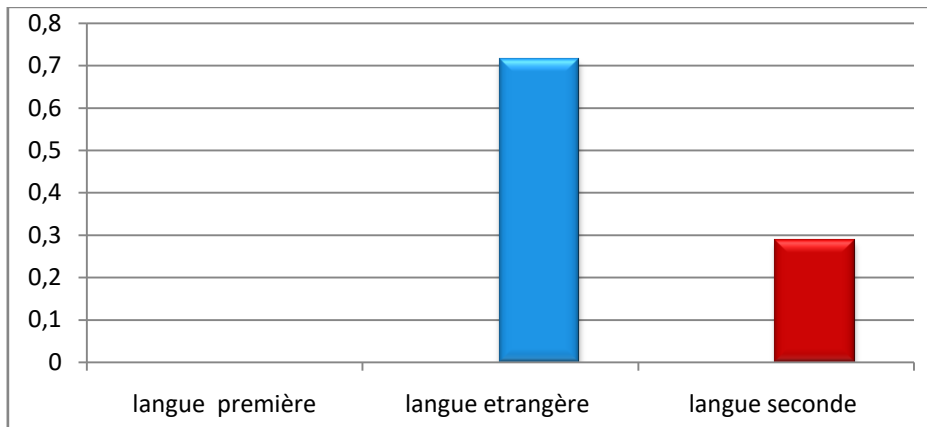
enseignants du niveau de l'appréhension des cours, chez leurs élèves, entre faible et nul, il y a donc une conscience, des deux côtés, de l'état critique de l'oral des apprenants.

Dans cette observation de classe, nous avons pu relever qu'enseignants comme élèves font usage de la traduction. Les enseignants en usent pour surmonter les difficultés d'enseignement liées principalement à la compréhension et à l'intercompréhension élève/enseignant. Les élèves en usent essentiellement dans un souci de trouver des équivalences par rapport à leur langue maternelle.

### 3.8.2 L'analyse des entretiens semi-directifs des enseignants :

#### Question1 : Le français pour vous est une langue ?

Première /Seconde /Etrangère



Fig(1): Le statut de la langue française chez les enseignants.

#### Le commentaire :

A travers cette question nous voulions connaître le statut de la langue française pour les enseignants, les résultats ont montré que (10) enseignants affirment que la langue française est une langue étrangère alors que (4) parlent d'un français langue seconde. Ces réponses nous révèlent le degré d'étrangéité du français pour les enseignants interpellés. Aucune personne ne considère le français comme une langue première ce résultat est préalablement anticipé mais nous voulions tout de même avoir une confirmation.

#### Question2 : Les programmes sont –ils adaptés aux élèves ? Comment faites vous pour choisir le support de l'oral ?

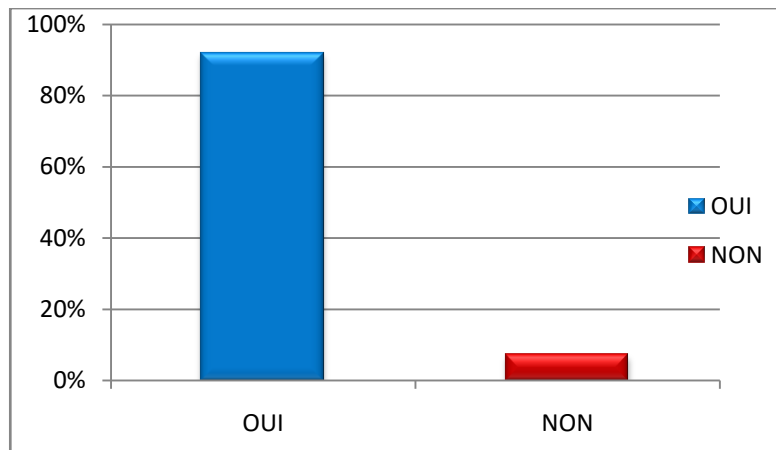
#### Le commentaire :

Tous les enseignants affirment que le programme du secondaire n'est pas du tout conforme au niveau des élèves ni à leurs centre d'intérêt et qu'ils sont continuellement à la recherche de supports faciles à exploiter, vu le bagage

linguistique restreint de leurs élèves.

La motivation des apprenants est un facteur essentiel pour la réussite d'une séance d'oral, ils veillent donc à choisir des supports qui suscitent la curiosité de l'élève et qui soient en relation avec son vécu et son milieu social.

**Question3 : Vous permettez le recours à l'arabe par votre élève lors de la séance d'oral ? Pourquoi ? -Si « oui » de quelle langue arabe s'agit-il ?**



**Fig(2) : Les réponses des enseignants sur le recours à l'arabe en séance de compréhension orale.**

**Le commentaire :**

L'analyse des résultats enregistrés, montre que seulement un enseignant refuse le recours à l'arabe en privilégiant ainsi l'immersion de l'apprenant en classe par-dessus tout en séance de compréhension orale.

(13) enseignants, qui sont pour la plupart bi-plurilingues n'hésitent pas à montrer leur besoin au recours à l'arabe, ils sont contraints d'utiliser la traduction dans la langue arabe (**de manière quasi-égale entre le classique et le dialectal**) interrogés généralement pour débloquer des situations difficiles dans ce petit laps de temps accordé à la séance de l'oral. La traduction est aussi utile parce qu'elle

enrichit le vocabulaire de l'élève et assure la compréhension en revêtant dans ce cas un aspect évaluatif surtout avec le niveau réel des apprenants dans la matière dans cette zone rurale où on ne parle quasiment pas le français.

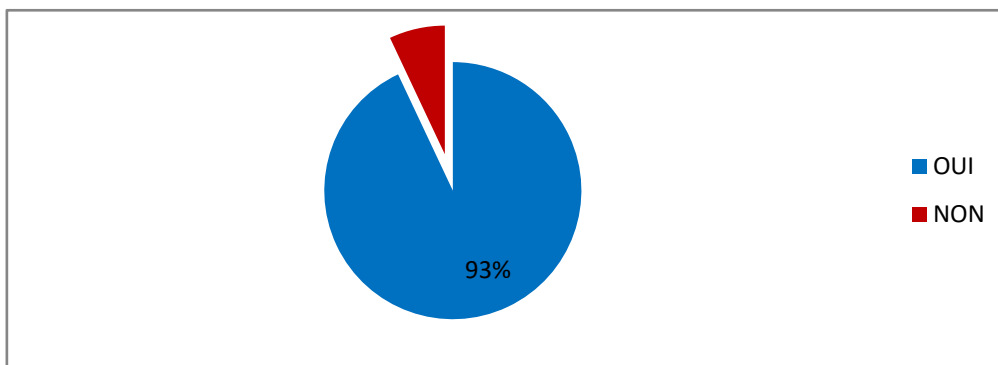
Les apprenants réclament des traductions de l'arabe vers le français car ils n'arrivent pas dans la plupart des cas à formuler correctement des phrases à l'oral. Ils sont dépendants de leur langue maternelle faute d'un vocabulaire très restreint dans la langue française. Dans la séance de l'oral (qui est plutôt un espace de « code-switching »), l'apprenant trouve parfois un confort en s'exprimant en arabe afin de donner son avis.

### **Les propos des enseignants interrogés :**

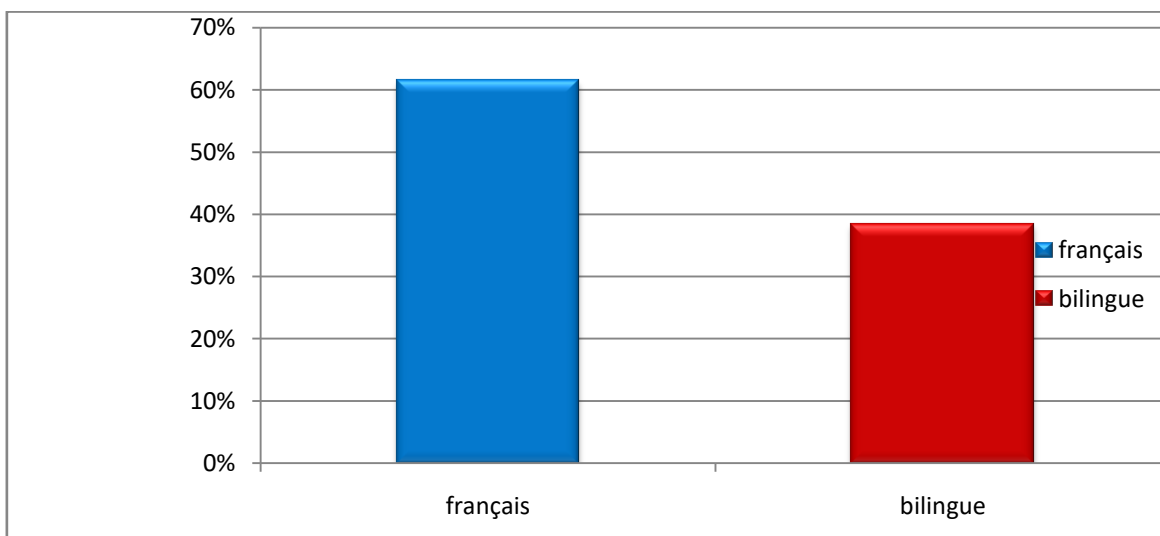
P6M/F « *Ce n'est pas une question de pour et de contre mais c'est juste nécessaire, avec le niveau de nos élèves c'est une méthode pour qu'ils puissent prendre la parole. La séance se déroule difficilement et peut se transformer en séance de dictée ou de production écrite si l'élève ne prend pas la parole* ».

P5D/C « *Je ne vais pas laisser la frustration de mon élève monter par-dessus tout dans la séance de l'oral. S'il bloque sur un mot ou une expression je n'hésite pas à lui demander ce qu'il veut dire en arabe pour lui traduire* ».

**Question 4:** Vous permettez l'utilisation du dictionnaire dans la séance de l'oral ? « Si oui »; de quel type de dictionnaire s'agit-il ?



**Fig(3) :** Le taux d'enseignants permettant l'usage du dictionnaire en classe.



**Fig (4) Le type du dictionnaire utilisé par les enseignants.**

#### **Le commentaire :**

(8) Enseignants permettent à leurs élèves d'utiliser les dictionnaires français /français en séance de compréhension alors que (5) enseignants permettent l'utilisation du dictionnaire bilingue.

L'usage du dictionnaire bilingue est une alternative qui reste fructueuse pour les apprenants, car leur vocabulaire est assez restreint ils ne peuvent parfois comprendre les définitions en français.

Seulement un enseignant ne permet l'utilisation d'aucun dictionnaire .Pour lui l'élève oublie le sens du mot qu'on a traduit dans l'arabe, et il y a même des cas où l'élève ne comprend non plus le mot arabe. Exemple pris lors de séance d'observation : L'euthanasie : الموت الرحيم

**Les propos des enseignants interrogés :**

P6 S/A « *D'après ma coordination avec les enseignants de langue arabe : mes enfants (mes élèves) sont loin d'être des lumières en arabe classique, le mal est présent dans les deux langues ( Fr /Arb ) .( des élèves). L'usage de l'arabe dialectal malheureusement et non formel dans le cours de français est inévitable ».*

**Question 5 : Est ce que le recours à l'arabe et à la traduction dans une séance de FLE transgresse la structure de la phrase ? Pourquoi ?**

Tous les enseignants insistent sur le fait que les élèves cherchent toujours l'équivalent dans la langue maternelle, cela engendre certes des interférences à cause du contact de deux langues linguistiquement différentes, et peut transgresser la structure de la phrase mais l'enseignant est présent pour corriger à l'élève et lui faire accéder au sens correcte. L'utilisation de l'Arabe doit être modérée.

**Les propos des enseignants interrogés :**

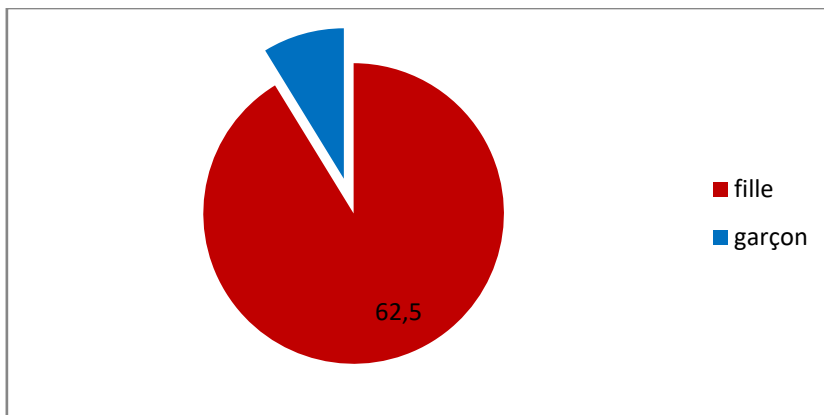
P3 D/H « *Il ne faut surtout pas abuser de la langue arabe car l'élève dépend de sa langue arabe et attend toujours qu'on lui traduise pour comprendre. Il ne fait plus d'effort pour comprendre la langue française, ».*

P1M/N « *On leur habituant à traduire ils arrivent que l'élève demande la traductions de termes basiques ».*

### 3.8.3 L'analyse du questionnaire des apprenants:

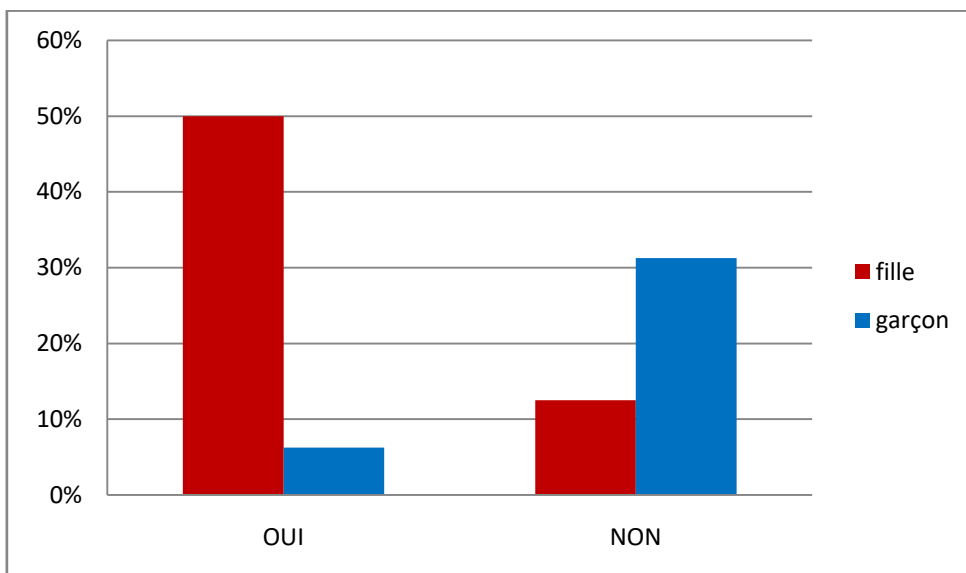
Nous avons distribué un questionnaire dans les classes observées durant notre recherche.

16 élèves (10 filles et 6 garçons) ont pu répondre à notre questionnaire.



Fig(5) : Sexe des sujets ayant répondu au questionnaire.

#### Question1 : Aimez-vous la langue française ?



Fig(6): Le statut du français chez les apprenants.

**Le commentaire :**

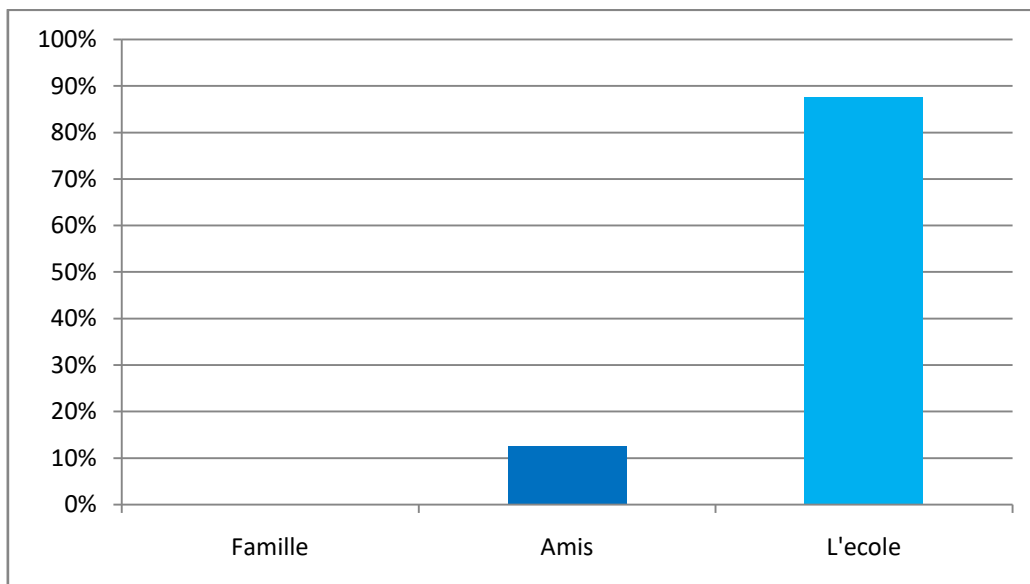
**-8 filles 1 garçon et ont répondu qu'ils aiment la langue française.**

**-5garçons et 2 filles ont répondu qu'i n'aiment pas la langue française.**

Cela démontre clairement que le sexe féminin a de préférence pour la langue française. Cela est dû certainement à la vision du cadre social en vers la langue française.

**Question2: Avec qui communiquez-vous le plus souvent en français ?**

**Votre famille/Vos amis/À l'école.**



**Fig(7) :L'endroit où la langue française est le plus utilisée par les élèves.**

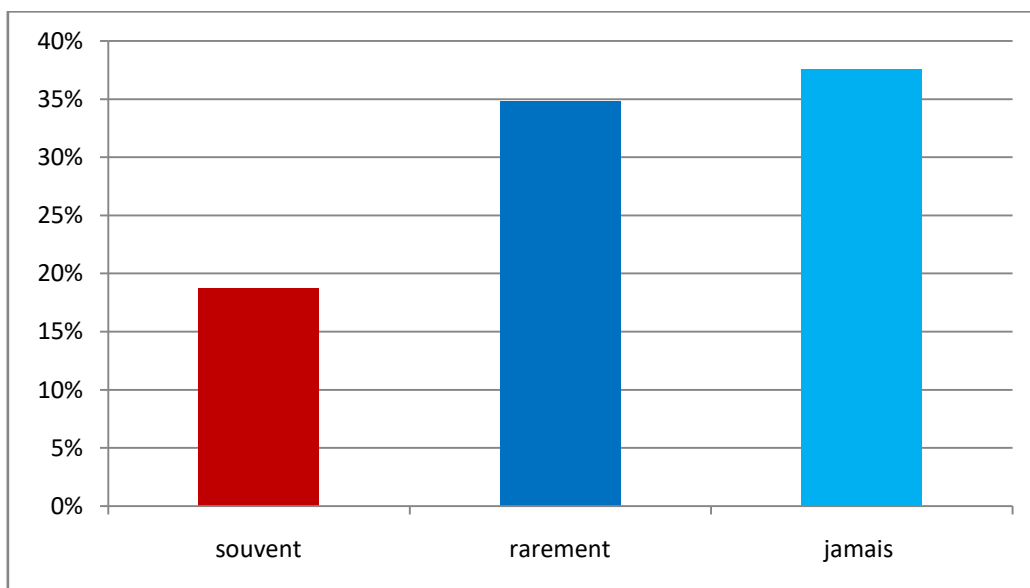
**Le commentaire :**

Seulement **2 élèves sur 16** affirment parler en français entre amis. La majorité des élèves ne communiquent pas en français en dehors de l'école ; car c'est le seul endroit où ils peuvent pratiquer la langue. Le niveau des élèves dans la région de Oulhaça est assez modeste généralement en langues étrangères pour plusieurs facteurs scolaires est extrascolaires. Le milieu où ils vivent est défavorable pour l'apprentissage du français.



**Question 3 : Exprimez-vous mieux en français oralement ou par écrit ? Pourquoi ?**

Un élève sur 16 prétend s'exprimer mieux à l'oral, il est difficile pour la plupart d'entre eux de prendre la parole publiquement et d'enchaîner un discours continu et spontané en langue française sans qu'il soit rompu par des moments de silence, un français plein d'interférence, ou un parlé arabe. Contrairement en production écrite où ils prennent le temps de formuler des phrases correctes.

**Question 4 : En séance de production orale participez-vous ? Souvent Rarement/Jamais. Pourquoi ?**

**Fig(7) : Le taux de la participation des élèves en séance de production orale.**

**Le commentaire :**

Les réponses des apprenants varient entre les deux propositions « **rarement et jamais** ». Les apprenants n'ont pas assez de courage pour prendre publiquement la parole devant leurs camarades de classe de peur de commettre des erreurs oralement. Ils sont incapables de tenir une discussion.

**Question5 : Lorsque vous ne comprenez pas un mot ou une expression vous utilisez ?**

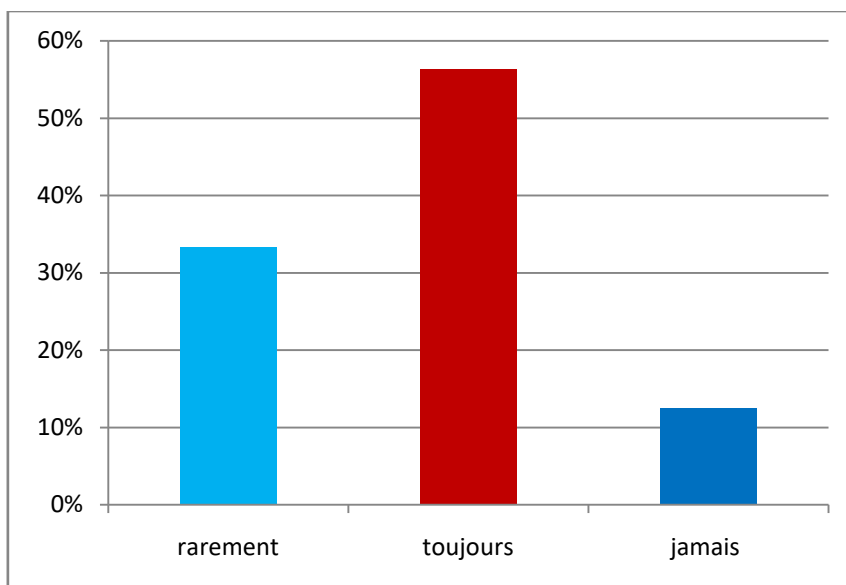
**a-Dictionnaire bilingue ? (français arabe- arabe français)**

**b-Dictionnaire français / français ?**

**Le commentaire :**

**15 élèves sur 16** utilisent le dictionnaire bilingue car dans la plupart des cas ils cherchent les équivalents en langues arabe pour construire des phrases ; fréquemment lors de la séance de production écrite.

**Question6 : Vous- arrive-t-il de demander à l'enseignant une traduction en arabe ? Pourquoi ?**



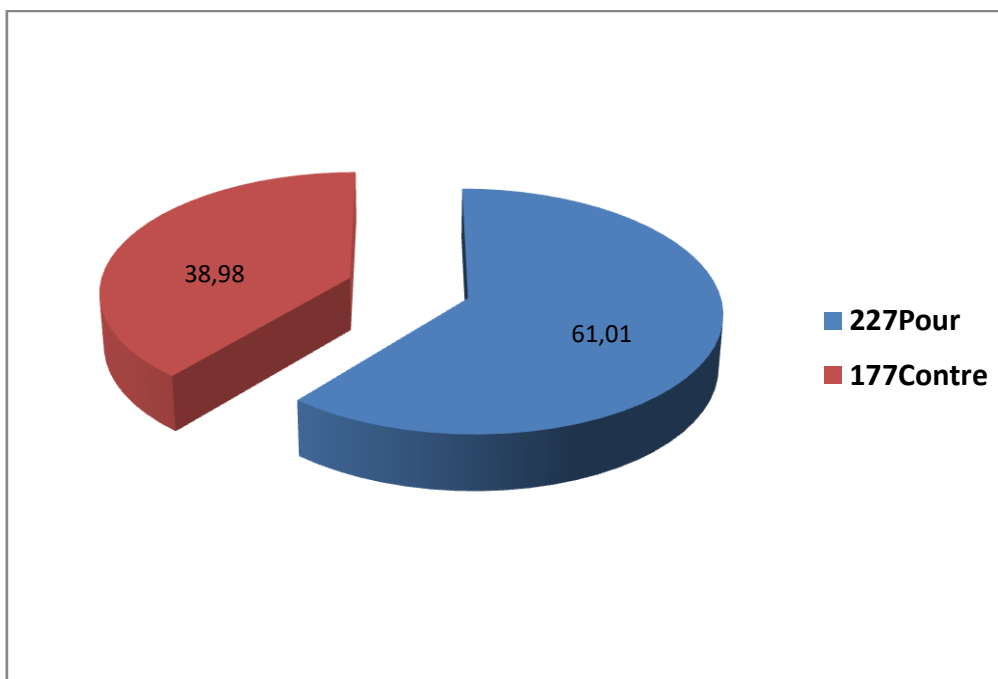
**Fig(8) : Réponse des élèves sur la demande de traduction en classe**

**Le commentaire :**

La majorité des réponses varient entre ces deux (proposition toujours / rarement)

Les élèves éprouvent ce besoin d'aller vers l'enseignant en cas de blocage.

### 3.8.4 L'analyse et l'interprétation des résultats du sondage.



**Fig(9) : Le taux d'utilisation de la traduction en classe par les enseignants.**

Nous constatons à travers les résultats de ce sondage que les avis des enseignants oscillent entre l'utilité de la traduction. 61.01% estiment que la traduction en arabe est utile surtout pour débloquer des situations difficiles lorsque le courant ne passe plus alors qu'on est pressé par le temps. Avec un pourcentage moins élevé de 38.98% les enseignants affirment ne pas utiliser le recours à traduction arabe puisque celle-ci est inefficace pour l'apprentissage du FLE, qu'elle rend l'élève passif et de plus elle est infidèle à cause des divergences qui existent entre les deux systèmes arabe / français.

D'autres enseignants qui sont contre la traduction ont opté pour une troisième perspective médiane. Au lieu de traduire on peut s'adonner la peine de dresser une comparaison entre deux systèmes des deux langues, travailler en coordination avec l'enseignant de la langue arabe afin d'aborder les mêmes notions, suivant les mêmes étapes, donnant les mêmes exemples lorsqu'il est possible et l'élève peut déduire ressemblance et différence peut comprendre l'universel et le particulier.

Pour éviter la traduction et le recours à l'arabe définitivement en classe FLE et pour soutenir son avis défavorable pour la traduction , un enseignant propose une autre perspective plus réaliste et plus fructueuse à notre avis c'est d'envisager un français maghrébin , qui s'impose par son vocabulaire plus riche en français que maghrébin et par sa grammaire plus simple et plus accessible , il saura se faire un statut international tout comme le français québécois a su se distinguer car nous n'avons pas le même cadre culturel que celui des français, nous sommes donc appelés en permanence à cotextualiser cette langue étrangère au profit de notre public.

### **Synthèse :**

Cette recherche nous a permis de découvrir la réalité de la pratique de la traduction et le recours à la langue arabe en classes du FLE en Algérie.

Nous savons aujourd'hui que la traduction est bel est bien omniprésente au sein de la classe si même on préfère le nier. Son existence est manifeste, et indiscutable dans nos classes de FLE

Une présence malheureusement sans canalisation tel un procédé explicatif pour remédier à des moments d'incompréhension chez l'élève.

Traduire dans la langue maternelle de l'élève qui est l'arabe contribuera sans doute à atteindre des objectifs communicatifs de l'enseignement des langues car l'élève comprend le message.

Il apparait donc plus avisé de la prendre en compte, et d'en faire un levier efficace, de la « didactiser » plutôt que de l'ignorer.

# **Conclusion générale**

## **Conclusion générale :**

Pour conclure, nous pouvons confirmer qu'une bonne partie des enseignants et des élèves recourent à la traduction en cours de l'oral. Si les enseignants le font principalement pour débloquer certaines situations difficiles, notamment en compréhension, les élèves y recourent pour surmonter les difficultés lexicales croyant pour leur part que la traduction est une simple opération d'équivalences ou de paronymie.

Les enseignants interviewés jugent que la traduction en classe de français est une pratique qui aide à surmonter des difficultés rencontrées par l'enseignant et l'élève. Ces difficultés sont nombreuses et sont présentées comme des justificatifs quant à leur recours à la traduction. Parmi ces difficultés, souvent sont cités le manque de temps, la complexité du programme et surtout les blocages dans la communication de la classe en séance de l'oral, le vocabulaire linguistique restreint des apprenants. Paradoxalement, ces mêmes enseignants jugent abusif le fait de recourir tout le temps et de manière systématique à la traduction. Ils affirment qu'une telle attitude enseignante risque de transformer le cours de français en cours d'arabe et que ce n'est pas l'objectif pour lequel ils enseignent l'oral.

Et pour finir et à la lumière des résultats des enquêtes (observation et entretien), nous confirmons l'hypothèse que les enseignants recourent à la traduction à des moments où ils semblent en avoir le plus besoin. Toutefois, ce recours se fait de manière peu étudiée voire pas du tout didactisée. À la suite de cette confirmation, nous proposons que le recours à la traduction en cours de français soit pris en compte dans la formation des enseignants car il est inconcevable qu'une pratique aussi prégnante dans les pratiques langagières et didactiques en cours de français en général et plus particulièrement en séance de l'oral ne soit jamais discutée. Les activités de la traduction sont difficiles à mettre en place et peuvent être gravement erronées.

Une prise en charge didactique de cette pratique permettra aux enseignants d'en user de manière réfléchie et méthodique.

Quant en résumé, il existe un certain consensus entre tous les enseignants sur l'état critique auquel est parvenu l'enseignement/apprentissage du FLE dans la région où est appliquée notre recherche. Un consensus qui va même à encastrer l'apprenant dans une léthargie d'apprentissage. Pire encore cette image ou cette illusion est léguée entre les enseignants et même entre les apprenants.

L'impression générale que laisse aussi l'ensemble des réponses des enseignants est cette attitude ambivalente envers la traduction. Même lorsqu'on affirme qu'elle peut être utile dans une séance de l'oral, les inspecteurs la bannissent. Nous avons une quasi conviction que les enseignants utilisent la traduction et le recours à l'arabe de manière spontanée, sans objectifs, les facteurs contraignants sont essentiellement le temps, le niveau de l'élève et les impératifs du programme. Ils usent parfois de manière abusive de la traduction l'assignant, ainsi, une fonction purement « régulatrice ».

Pour toutes ces raisons nous n'avons pas pu tirer des conclusions qui confirment ou infirment de manière catégorique notre hypothèse de départ, car l'usage de la traduction est dicté sous la contrainte et non de par son utilité. Elle n'est pas considérée comme une activité didactique inscrite dans une approche choisie et déterminée à partir des méthodologies, des convictions et des réflexions sur le travail en classe, bref elle n'est pas intégrée dans une visée scientifique de l'enseignement/apprentissage du FLE et plus essentiellement dans une séance d'oral où l'apprenant supposer s'émerger complètement dans le bain linguistique car ce dernier ne peut l'être ailleurs dans son milieu extrascolaire prenant le cas des élèves dans les régions recalées de l'Algérie.

Il est donc légitime de s'interroger quant aux conséquences de nos actions, de nos choix. La responsabilité est grande et le motif implique une raison d'agir plutôt qu'une prise de position extérieure.

# **Bibliographies**



## **Bibliographie :**

**Benamar .R** « *valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives* ».p34

-**Claude Germain** « Place et le rôle de l'oral dans l'enseignement / apprentissage d'une L2 » Tema p7.

-**Cuq Jean-Pierre**, *op.cit* P49

-**Debysier .F**« La linguistique contrastive et les interférences » 1970.p52.

-**Galilée** « Citation Rien, Autrui et Lui » (-phrase n 19688) – citation célèbre.

-**Jean- Michel Robert** « *sensibilisation au public asiatique, l'exemple chinois* »; dans Ela .Etude de linguistique appliquée 2002/20(n 126).

-**JEAN François** « *Pour une approche fonctionnelle de l'intégration des matières au primaire* »Revue des sciences de l'éducation p 435. « *Se construire avec la diversité des langues* ».

-**LEA/LANSAD** « *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* » convergence et divergence 2008.

-**Lavault. E** « *Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction* ».In : Capelle M-J.p53.

**IIM Marzouk** « *Le recours à la traduction et son rôle dans l'enseignement /apprentissage du FLE à Bahrein* »2013.p92

**Macky** 1976, « *bilinguisme et contact des langues* » . Edition KLINCKSIECH,Paris ,p73.

## **Sitographie :**

-<https://www.cairn.info/revue-recherche> consulté 08/06/2019.

<https://www.despace.univ-ouargla.dz>« *la traduction en contexte pédagogique* » consulté le 19/01/2019.

- <https://www.edufle.net> **enseignement -de-là compréhension 2012** consulté le 15/03/2019

-[https:// journals.openedition.org](https://journals.openedition.org).consulté 22 /02/ 2019 .

- <https://www.persee.fr> consulté le 04/05/2019.

# ANNEXES

- Questionnaire vierge destiné aux apprenants.
- Questionnaire vierge destiné aux enseignants.
- Exemplaires de réponses des apprenants.
- Exemplaires de réponses des enseignants.

Ce questionnaire est destiné aux apprenants pour alimenter notre mémoire de fin d'étude réalisé dans le cadre du Master 2 didactique.

Le but est de savoir :

-Si le recours des apprenants à la langue maternelle qui est l'arabe peut faire réussir une séance d'oral et leur aider à améliorer leurs apprentissages oraux.

-Nous vous prions de bien vouloir apporter votre contribution en remplissant en toute honnêteté le questionnaire ci- dessous.

**Questionnaire destiné aux apprenants :**

**Sujet :**

**Âge :**

**1-Aimez-vous la langue française ?**

a-Oui.

b- Non.

**2-Avec qui communiquez-vous le plus souvent en français ?**

a-Votre famille

b-Vos amis

c-À l'école

**3-Exprimez-vous mieux en français oralement ou par écrit ?**

a-Oralement.

b-Par écrit.

**Pourquoi ?.....**

**4- En séance de production orale participez-vous ?**

a-Souvent

b-Rarement

c-Jamais

**Pourquoi ?**.....

**5-Lorsque vous ne comprenez pas un mot ou une expression vous utilisez ?**

a-Dictionnaire bilingue.( français- arabe/arabe- français).

b-Dictionnaire (arabe –français) ?

**Pourquoi ?**.....

**6- Vous- arrive t'il de demander à l'enseignant une traduction ou une explication en arabe ? Pourquoi ?**

a-Rarement

b-Toujours

c-Jamais

**Pourquoi ?**.....

**Merci pour vos réponses.**

Ce questionnaire est destiné aux enseignants pour alimenter notre mémoire de fin d'étude réalisé dans le cadre du Master 2 didactique.

Le but est de savoir :

Si la traduction est une opportunité pour l'enseignant afin de contribuer positivement au passage vers la langue cible (français) par l'alternative de la langue maternelle dans une séance d'oral.

**Questionnaire destiné aux enseignants :**

**Question1 : Le français pour vous est une langue ?**

Première

Seconde

Etrangère

**Question2 : Les programmes sont –ils adaptés aux élèves ? Comment faites vous pour choisir le support de l'oral ?**

.....  
.....

**Question3 : Vous permettez le recours à l'arabe par votre élève lors de la séance d'oral ? Pourquoi ?**

OUI

NON

**-Si « oui » de quelle langue arabe s'agit-il ?**

.....  
.....

**Question 4:** Vous permettez l'utilisation du dictionnaire dans la séance de l'oral ?

OUI

NON

« Si oui »; de quel type de dictionnaire s'agit-il ?

.....

**Question 5 :** Est ce que le recours à l'arabe et à la traduction dans une séance de FLE transgresse la structure de la phrase ? Pourquoi ?

.....

.....

**Merci pour vos réponses.**

## Table des matières

Introduction générale.....	08
<b>Chapitre1:«L'apport de l'oral dans une classe de FLE».....</b>	<b>09</b>
Introduction.....	10
1.1 La communication orale (présentation de la séance d'oral).....	10
1.2 La compréhension orale : .....	11
1.3 Les phases d'une séance de compréhension orale :.....	11
1.3.1 La pré-écoute.....	12
1.3.2 L'écoute :.....	12
1.3.2.1 La compréhension globale:.....	13
1.3.2.2 La compréhension détaillée.....	13
1.3.3 La post-écoute (autrement dit expression orale).....	12
1.4 Les difficultés des élèves en compréhension de l'oral : .....	13
1.4.1 Les difficultés d'ordre phonétique ou phonologique.....	14
1.4.2 Les difficultés d'ordre prosodique.....	14
1.4.3 Les difficultés d'ordre syntaxique.....	14
1.4.4 Les difficultés d'ordre lexical et sémantique.....	14
1.4.5 Les difficultés d'ordre énonciatif et communicatif.....	15
Conclusion.....	16
<b>Chapitre2« Une vision théorique sur le statut de la traduction et du recours à la langue maternelle dans une classe de FLE ».....</b>	<b>16</b>
Introduction.....	18
2.1 La traduction entre convergent et divergent dans l'apprentissage du FLE : .....	18
2.2 La traduction et la langue maternelle au service de l'enseignement / apprentissage de la langue étrangère :.....	20
2.3 Les Interférences : .....	22
2.3.1 L'interférence phonétique.....	23
2.3.2 L'interférence sémantico-lexicale.....	23
2.3.3 L'interférence morphosyntaxique.....	24
2.4 La traduction outil de rapprochement entre la langue arabe et la langue française : ....	24

Conclusion.....	26
<b>Chapitre 3« La présentation du corpus et les résultats de l'enquête ».....</b>	<b>26</b>
3.1 Le croisement des techniques d'enquête : .....	27
3.2 L'enquête par observation participante:.....	27
3.3 La description du terrain et de l'échantillon :.....	27
3.4 L'enquête par entretiens semi-directifs : .....	28
3.5 La réalisation des entretiens : .....	29
3.6 L'enquête par exploitation du sondage.....	30
3.7 Les problèmes rencontrés lors du déroulement de l'enquête.....	30
3.8 L'analyse et l'interprétation des résultats :.....	31
3.8.1 L'analyse des observations de classe : .....	31
3.8.2 L'analyse des entretiens semi-directifs des enseignant	34
3.8.3 L'analyse du questionnaire des apprenants: .....	39
3.8.4 L'analyse et l'interprétation du sondage:.....	43
Synthèse :.....	44
Conclusion générale : .....	46
Bibliographie	
Annexes	



